



# Rapport annuel 2025

# Une année radieuse malgré l'engorgement des marchés du lait, des porcs et du vin

Chères familles paysannes,

Après trois années en berne, une année favorable était urgemment nécessaire. Favorable, 2025 l'a été. Cela faisait longtemps qu'une année agricole n'avait été aussi radieuse. La valeur totale de la production a atteint 12,5 milliards de francs, principalement grâce à une météo au beau fixe et à de bonnes récoltes dans la production végétale. Il y a toutefois eu des exceptions. Dans la viticulture, les problèmes d'écoulement se sont aggravés. Les viticultrices et les viticulteurs suisses peinent de plus en plus à vendre leurs vins de qualité, tandis que des importations à prix très bas inondent le marché. Après quelques années de répit, le secteur porcin a lui aussi glissé dans une nouvelle crise en raison d'une offre trop élevée. De premiers problèmes ont surgi dans le domaine du lait. L'effondrement des exportations de fromage découlant des droits de douane élevés des États-Unis est survenu alors que la production fourragère connaissait des rendements maximaux. En raison de la baisse des prix indicatifs, c'est surtout maintenant que les exploitations ressentent les principaux effets des surplus ayant résulté de ce duo perdant malgré le recul du nombre de vaches laitières.

**« Une année agricole favorable était urgemment nécessaire. »**

De manière générale, les prix à la production constituent toujours un défi. L'agriculture suisse doit devenir encore plus respectueuse de l'environnement, des animaux et du climat. Les conditions de travail et les salaires de la



main-d'œuvre sont également au cœur des préoccupations. Parallèlement, les exploitations agricoles sont rémunérées toujours autant si ce n'est moins pour leurs produits. Or, la famille paysanne type ne vit pas des paiements directs : en moyenne, elle génère 80 % de son revenu sur le marché. Et c'est là que la valeur se perd depuis 2025. La guerre des prix à laquelle se livrent actuellement les détaillants fait surtout des perdantes et des perdants, et ce à tous les niveaux. Surtout chez les familles paysannes. Si les prix en magasin baissent, la marge de manœuvre pour des prix équitables à la production et donc pour une gestion rémunératrice diminue également. Plus un produit

est bon marché, moins il est durable sur le plan économique, écologique ou social. Par ailleurs, cette guerre est totalement inutile : en Suisse, la nourriture est meilleur marché que nulle part ailleurs. Les Suissesses et les Suisses dépensent en moyenne moins de 7 % de leur revenu disponible pour se nourrir.

**« Incompréhension pour les nouvelles fantaisies pénibles de l'administration. »**

Les nombreuses épizooties hautement contagieuses ont constitué un autre fait marquant en 2025. La maladie de la langue bleue et la grippe

aviaire dans le pays ainsi que la peste porcine, la dermatose nodulaire contagieuse ou la redoutable fièvre aphteuse dans les pays voisins ont suscité de vives inquiétudes. L'augmentation des populations de loups reste un souci majeur. Les organisations environnementales ne se lassent pas de minimiser les problèmes que pose le prédateur. Pour les personnes concernées par contre, le stress est considérable. En effet, la protection des troupeaux est coûteuse sans être sûre à 100%.

**« La guerre des prix est inutile: notre nourriture n'est pas trop chère. »**

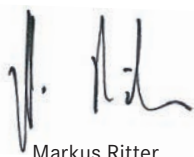
Enfin, l'énorme incertitude liée aux PFAS ne saurait être omise. Lorsque des exploitations ne peuvent plus vendre leur viande ou leur lait en raison d'un dépassement des valeurs limites, c'est la survie pure et simple qui se retrouve en jeu du jour au lendemain. Nous devons absolument déterminer les causes, trouver une approche pragmatique et garantir une protection financière aux exploitations, qui ne sont pas responsables de ces polluants éternels. Des délais de transition, des règles applicables, des valeurs limites raisonnables, des recherches et un suivi sont nécessaires.

**« La confiance qui nous est accordée nous motive. »**

Rester les bras ballants n'est pas une option pour les entrepreneuses et entrepreneurs agricoles. Chaque année apporte son lot de nouvelles exigences et de nouvelles directives. Les détails des nombreuses réglementations entraînent une énorme charge administrative.

L'incompréhension du secteur agricole est d'autant plus forte lorsque l'administration avance des idées nouvelles et compliquées. Des solutions simples et compréhensibles sont bien accueillies non seulement par la paysannerie, mais aussi par les autorités, à qui elles facilitent le travail et le rendent moins coûteux.

Dans le présent rapport, vous trouverez de nombreux autres thèmes qui ont occupé notre association et ses membres en 2025. Aux deux dernières pages, nous nous penchons sur les premiers moments forts de 2026. L'Union suisse des paysans est bien positionnée. La grande confiance que vous nous accordez est la base de notre succès. Nous vous en sommes extrêmement reconnaissants. Chères familles paysannes, soyez sûres d'une chose: nous continuerons sur notre lancée!



Markus Ritter  
Président



Martin Rufer  
Directeur

## Sommaire

Éditorial	2
Nos activités en 2025	4
L'année agricole	9
En interne	10
Organigramme	11
Les travaux dans les organes	12
Le Comité	13
Les travaux en cours	14

## Crédits photos

Union suisse des paysans, SwissSkills, LID, Agrisano, Markus Bühler, Damien Humbert-Droz, Anita Märki, Caroline Fink

# Notre travail en bref

*Voici une sélection des thèmes qui nous ont occupés en 2025.  
Rendez-vous sur notre site web pour un aperçu détaillé des objectifs et  
des mesures définis dans le Programme d'activités.*



## Conférence de presse de début d'année

La traditionnelle conférence de presse de début d'année de l'USP a eu lieu dans l'exploitation de Gabi et Beat Schürch à Kirchberg. L'accent a été mis sur les revenus dans l'agriculture suisse, où ils s'élèvent à 17 francs de l'heure en moyenne. Dans ce contexte, la famille Schürch a dévoilé sa comptabilité, ce qui a fourni aux médias une base concrète. En parallèle, l'USP a présenté son magazine ZOOM « Réalité de la vie et revenus dans l'agriculture ». Ce magazine traite de la mauvaise durabilité sociale et économique de l'agriculture suisse. L'intérêt des médias a été très grand et la conférence a atteint son objectif : une large discussion a eu lieu sur les revenus dans l'agriculture et sur l'importance des prix à la production.

## Initiative pour la responsabilité environnementale

Avec près de 70% de non, la population votante a très clairement rejeté l'initiative pour la responsabilité environnementale. Le texte de l'initiative se focalisant sur la perte de biodiversité, la consommation d'eau, l'utilisation des sols ainsi que sur l'apport d'azote et de phosphore, l'agriculture était directement visée. L'USP s'est donc engagée en faveur du non sur les réseaux sociaux et par des appels à la mobilisation dans la presse agricole.

## Situation préoccupante dans la production végétale

En été, l'USP, Bio Suisse et IP-Suisse ont organisé une nouvelle conférence de presse chez Monika et Urs Tellenbach à Pieterlen sur la situation préoccupante que connaît la production végétale. L'objectif était de mettre en évidence les divers problèmes rencontrés dans la production végétale et la faible rentabilité qui en résulte, ainsi que les solutions envisageables. Là encore, l'intérêt des médias a été élevé, et la couverture médiatique réjouissante. Dans ce cadre, l'USP a publié un ZOOM numé-

rique sur l'importance de la production végétale en Suisse, son développement, ses défis et ses pistes de solution.

## Finances fédérales

Lors des débats sur le budget 2026, l'USP a non seulement pu garantir les fonds alloués à l'agriculture, mais elle est aussi parvenue à augmenter de 1,4 million de francs les aides à la production végétale. La contribution à des cultures particulières pour les semences de pommes de terre est donc désormais de 2500 francs/hectare. De plus, 10 millions de francs supplémentaires ont été alloués à la lutte contre la maladie de la langue bleue. Le programme d'allégement budgétaire adopté par le Conseil fédéral n'a pas été très apprécié. Ce programme vise à alléger le budget fédéral de 2,7 à 3,6 milliards de francs par an à partir de 2027. L'agriculture se serait vue privée de 250 millions de francs par an, lourdement touchée par des mesures disproportionnées (suppression des aides à la production animale, augmentation des mises aux enchères de contingents tarifaires, suppression des contributions à l'élimination, réduction des dépenses en faveur de la promotion de la qualité et des ventes, réduction du taux des contributions à la qualité du paysage). L'USP s'y est opposée en conséquence avec la plus grande détermination. Lors de la session d'hiver, le Conseil des États a agi largement en faveur de l'agriculture.



## Politique agricole 2030+ et train d'ordonnances agricoles 2025

L'Office fédéral de l'agriculture prépare le message sur la politique agricole à partir de 2030 (PA30+). L'USP a fait part de ses préoccupations lors de diverses séances et ateliers ainsi qu'en tant que membre du groupe d'accompagnement. L'objectif est de simplifier la politique agricole pour les familles paysannes et de leur offrir des perspectives économiques et sociales positives (voir aussi l'entretien avec Damien Humber-Droz, vice-président de l'USP, à la page 12). L'USP a également soumis une

prise de position soutenue en interne sur le train d'ordonnances agricoles 2025. Elle y a entre autres demandé de reprendre le nouveau système de protection douanière pour les betteraves sucrières, de rehausser les contributions pour des cultures particulières pour les plants et les semences, d'accorder des moyens supplémentaires pour la sélection animale et d'interdire la culture du maïs deux années de suite sur la même parcelle, avec des exceptions pour lutter contre la chrysome des racines du maïs.



### Initiative sur l'alimentation

L'USP a entamé les préparatifs de sa campagne de votation contre l'initiative pour une alimentation sûre. Cette dernière demande un taux d'auto-provisionnement de 70% en passant à une alimentation en grande partie végétalienne. L'USP a institué une large alliance avec les branches concernées, mené une spéculative, testé les meilleures propositions et finalement défini trois sujets de campagne. La campagne en tant que telle s'intitule « Non au diktat vegan ». La discussion du projet au Parlement et l'engagement politique ont ensuite commencé. Lors de la session d'hiver, le Conseil national a rejeté à la fois l'initiative et un éventuel contre-projet.



### Guerre des prix dans le commerce de détail

Le commerce de détail (ALDI en tête) s'est lancé dans une guerre des prix irresponsable en baissant continuellement ses prix. L'USP a mené des discussions avec tous les détaillants et exigé de mettre fin à cette spirale inutile et dangereuse. Tous les détaillants ont assuré qu'ils finançaient

eux-mêmes les baisses de prix et n'exerçaient aucune pression sur les fournisseurs-euses et les producteurs-trices. L'USP veillera avec la plus grande vigilance au respect de cette promesse. Au lieu de baisser les prix en magasin, il convient de mieux rémunérer les producteurs-trices de même que les prestations qu'ils fournissent et qui ne cessent d'augmenter.

### L'année agricole

Les conditions de production ont été favorables, et les récoltes exceptionnellement bonnes malgré la pression exercée sur la protection des végétaux. Les prix à la production se sont également situés à un niveau élevé en comparaison pluriannuelle. La valeur de la production agricole a donc été exceptionnellement élevée, ce qui était absolument nécessaire après trois mauvaises années. Cependant, cette année favorable réservait aussi son lot de mauvaises surprises: les porcs, le lait et le vin ont souffert de problèmes de vente et de baisse des prix. Un grand défi de 2026 consistera à stabiliser les marchés correspondants.



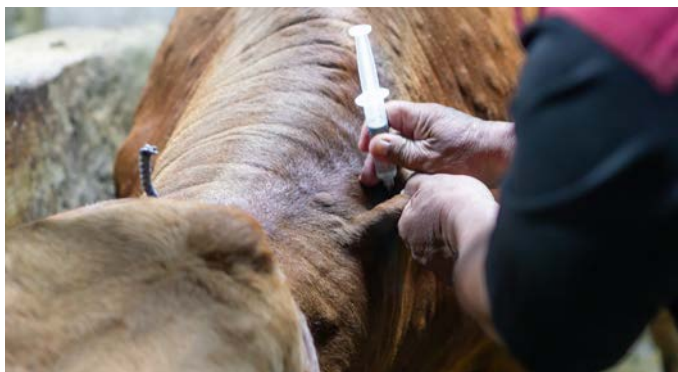
### Nouvelles techniques de sélection

L'USP s'est prononcée sur la future réglementation des nouvelles techniques de sélection (NTS) à travers une prise de position largement soutenue. Elle s'est dite favorable à un développement compatible avec celui de l'UE. Les NTS peuvent contribuer à relever les défis de la production végétale. L'important est qu'ils apportent une plus-value agronomique, économique ou écologique, et que la transparence des achats soit garantie. L'USP a en outre soutenu la prolongation prévue de deux ans du moratoire sur les OGM.

### PFAS

Les composés per- et polyfluoroalkylés (PFAS) sont des substances chimiques présentes dans de nombreux produits usuels qui se retrouvent dans l'environnement et qui y restent très longtemps. Les mesures effectuées dans les denrées alimentaires ont montré que les PFAS sont certes largement présents, mais que les valeurs sont en grande majorité inférieures aux limites légales. Néanmoins, l'agriculture supporte des risques économiques considérables en l'absence d'une réglementation claire en

matière de responsabilité et d'indemnisation. Un avis de droit commandé par l'USP a confirmé cette lacune. L'USP a accompagné le sujet et s'est engagée à défendre les intérêts de l'agriculture également dans le débat politique.



### Situation épizootique

En 2025, la situation épizootique était très tendue. Des maladies hautement contagieuses, nouvelles ou connues, sont arrivées de toutes parts vers la Suisse, obligeant à prendre des mesures appropriées. La dermatose nodulaire contagieuse s'est rapprochée dangereusement, des foyers s'étant déclarés en France voisine, de telle sorte que la Confédération a dû prendre des mesures préventives de surveillance et de vaccination. La maladie de la langue bleue est restée présente, raison pour laquelle la Confédération a recommandé la vaccination des bovins et des moutons pour limiter les dégâts. Même si la peste porcine africaine est restée aux confins de la Suisse, la surveillance et les mesures de biosécurité étaient nécessaires. La grippe aviaire a été détectée chez des oiseaux sauvages, ce qui a nécessité des mesures ciblées pour protéger les volailles tant de rente que domestiques. Le programme d'éradication de la diarrhée virale bovine (BVD) touche à sa fin. L'introduction d'un feu de signalisation a permis de franchir un nouveau pas vers l'absence de BVD.



### SwissSkills

Du 17 au 21 septembre, les championnats suisses des métiers SwissSkills ont eu lieu à Berne. Les métiers d'agriculteur-trice, de maraîcher-ère et de viculteur-trice y ont organisé des concours pour couronner les meilleurs jeunes professionnels. Melanie Ackermann de Wolfwil (SO) a

remporté le titre de la meilleure agricultrice, devant les Bernois Florian Wäfler et Anna Schenk. Chez les maraîchers-ères, la Bernoise Janik Guggisberg a décroché la première place, devant la Vaudoise Solène Luder et le Zurichois Johannes Majorek. Le Grison Giulio Ciapponi a remporté la victoire chez les viculteurs-trices, devant la Zurichoise Yara Christen et le Neuchâtelois Tom Auberson. Avec plus de 120 000 visiteurs-euses, la manifestation était la meilleure publicité pour les divers métiers de l'agriculture.

### Accords de libre-échange

Le Conseil fédéral a conclu un accord de libre-échange avec la Malaisie et un autre avec le Mercosur. Les négociations avec la Chine, le Royaume-Uni et les États-Unis sont en cours. L'USP a suivi ces négociations et s'est engagée avec détermination auprès de la Confédération pour qu'aucune concession ne soit faite sur les produits agricoles sensibles et que les possibilités d'exportation des spécialités fromagères soient améliorées. Dans le cas de l'accord avec le Mercosur, il est apparu que les limites souhaitées par l'USP n'avaient clairement pas été respectées. La faitière agricole demande donc des mesures d'accompagnement nationales pour les branches concernées.



### Paquet Suisse-UE

En juin, le Conseil fédéral a ouvert la procédure de consultation relative au paquet Suisse-UE. L'agriculture compte beaucoup sur l'accord agricole et le nouvel accord sur la sécurité alimentaire. Pour ce dernier, le Conseil fédéral prévoit la procédure d'intégration. Dans la prise de position adoptée par la CSA, l'USP salue le principe de la voie bilatérale. Elle estime toutefois que la reprise dynamique des droits comporte de nombreux risques. Elle a demandé que des améliorations soient apportées afin que le paquet soit compatible avec l'agriculture.

### Étude sur la protection douanière

La protection douanière agricole fait régulièrement l'objet de critiques. L'USP, la FUS, les PSL et la FSPC ont donc commandé une étude au professeur Mathias Binswanger. Cette étude a montré que la protection douanière est extrêmement efficace pour renforcer les revenus agricoles et la sécurité d'approvisionnement du pays. La deuxième partie de l'étude

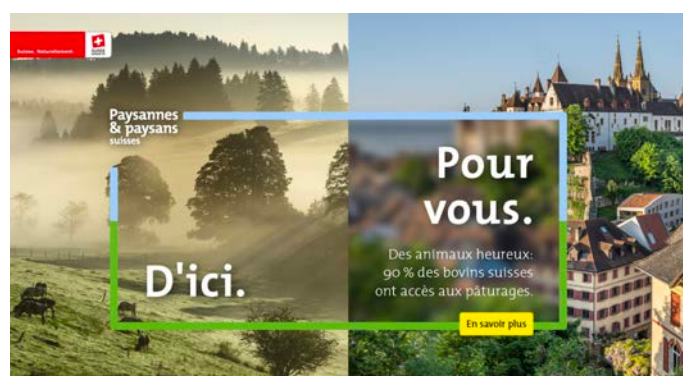
montre les défis et les possibilités d'optimisation dans le cadre des engagements de l'OMC. Les conclusions seront intégrées dans les discussions politiques à venir, notamment sur l'organisation de la PA30+.

## Plan d'action « Contrôles dans les exploitations agricoles »

L'USP a signé avec d'autres acteurs-trices du secteur agricole et alimentaire le plan d'action « Contrôles dans les exploitations agricoles ». Ce plan est un résultat de la table ronde sur la réduction de la charge administrative des familles paysannes. L'objectif est de mettre en place un système de contrôle plus léger et plus efficace. L'USP soutient ce premier pas, mais attend d'autres mesures, tant pour les contrôles étatiques que privés, en ce qui concerne la densité de la réglementation et donc les points de contrôle, les intervalles entre les contrôles, la coordination des contrôles ou les sanctions en cas d'infraction mineure.

## Sensibilisation à la fertilité des sols

En collaboration avec les organisations de la production végétale, Agro-entrepreneurs Suisse, Technique agricole Suisse et la BFH-HAFL, l'USP a lancé la campagne « Préserver les sols, assurer la récolte ». Dans ce contexte, le site du projet [www.preserver-les-sols.ch](http://www.preserver-les-sols.ch) présente des recommandations pour une exploitation respectueuse des sols. Ce site a été complété au fur et à mesure par de courtes vidéos de conseils pratiques d'agriculteurs-trices et diffusées via les réseaux sociaux. En outre, l'USP a participé à l'élaboration d'un complément à la Revue UFA sur la protection des sols.



## Beaucoup de nouveautés dans la communication de base

La communication de base a connu de nombreux renouvellements. C'est ainsi que la nouvelle campagne « D'ici. Pour vous. » a été lancée pour renforcer le lien entre ville et campagne et montrer les prestations de l'agriculture suisse à la population urbaine. Le site web a également été remanié et axé davantage sur les besoins des internautes. Une billetterie numérique a été créée pour faciliter l'organisation du Brunch du 1er août et simplifier les réservations tant pour les personnes intéressées que pour les prestataires. Le tout a été complété par un renouvellement

intégral de la présence aux foires et de nouveaux formats, par exemple avec l'agriculteur Patrik sur les réseaux sociaux.

## Vaccination des veaux

À la demande de la Task Force Santé des veaux, les Producteurs Suisses de Bétail Bovin ont élaboré un plan de vaccination des veaux en collaboration avec Agriquali. La commission permanente Production animale a décidé de compléter les directives d'AQ-Viande Suisse au 1er juillet 2025. Depuis, tous les veaux qui quittent l'exploitation de naissance à moins de 57 jours doivent être vaccinés contre les maladies respiratoires infectieuses. Un vaccin de rappel est aussi administré sur l'exploitation consécutive. L'objectif est non seulement de garantir la bonne santé des animaux, de réduire le recours aux antibiotiques et, par conséquent, d'améliorer la rentabilité, mais surtout d'améliorer la demande et la renommée de la viande de veau et de bœuf suisse.



## Meilleure protection d'assurance

Dès 2027, la protection d'assurance obligatoire pour les personnes mariées et en partenariat enregistré travaillant dans l'exploitation sera une condition à l'obtention des paiements directs. L'USP a mis en ligne la page thématique [www.ma-situation.ch](http://www.ma-situation.ch). Cette page contient les informations les plus importantes à ce sujet ainsi qu'un lien vers la check-list en ligne.

## Révision de la formation agricole

En 2025, trois révisions de la formation se sont déroulées en parallèle : dans la formation initiale, les travaux pour le CFC ont été pratiquement bouclés et, à partir de novembre, les formateurs-trices ont été informés des changements dans le cadre de nombreuses journées cantonales de la formation professionnelle. Les travaux relatifs à l'ordonnance sur la formation et aux plans de formation d'agropaticien-ne AFP ont battu leur plein et la consultation externe a pu être lancée le 6 janvier 2026. Dans la révision totale de la formation professionnelle supérieure, les profils de qualification ont été élaborés pour les différentes professions. Les projets seront validés au premier trimestre 2026. À partir du printemps 2026, il s'agira de rédiger le descriptif des modules et les règlements d'examen.

## Régulation du loup

En février 2025, l'ordonnance définitive modifiée sur la chasse est entrée en vigueur. Les premières expériences faites durant les périodes provisoires de régulation sont positives. Des interventions parlementaires doivent permettre de combler les lacunes subsistantes. La protection des troupeaux doit continuer à être soutenue par des fonds fédéraux importants. C'est en Suisse romande que beaucoup trop de bovins sont encore victimes des loups.



## Projet de biodiversité pour les oiseaux

Dans le cadre d'un projet pluriannuel lancé en 2025, l'USP collabore avec la Station ornithologique suisse et le Landwirtschaftlichen Informationsdienst afin de promouvoir de manière ciblée les oiseaux sur les terres cultivées. Les agriculteurs-trices sont sensibilisés aux mesures de promotion de la biodiversité qui profitent à la fois aux oiseaux eux-mêmes et à leurs habitats. En même temps, l'oiseau est un vecteur de sympathie pour la société: des aides pour l'enseignement scolaire et un nouveau dossier pour l'École à la ferme permettent aux enfants de se familiariser avec la biodiversité à travers l'avifaune des terres cultivées.



## Changement climatique et prestations en faveur du climat

Dans son **ZOOM numérique** sur le changement climatique, l'USP s'est intéressée aux effets du changement climatique sur l'agriculture et aux mesures d'adaptation possibles pour les exploitations. Comme l'agriculture émet aussi des gaz à effet de serre (GES), l'engagement de la branche et des mesures de réduction et d'évitement dans les exploitations sont nécessaires. L'USP s'engage pour que soient mises en œuvre, reconnues et rémunérées de manière équitable des mesures de protection du climat sur l'ensemble du territoire. Depuis l'été 2025, l'USP est active dans la nouvelle Alliance pour le climat nouvellement créée et y fait valoir le point de vue de l'agriculture. Des représentant-e-s de tous les niveaux de la production alimentaire, de l'agriculture au commerce de détail en passant par la transformation, travaillent à la réduction des émissions de GES tout au long de la chaîne de création de valeur.

## Congrès sur le calcul des coûts complets

Connaître les coûts complets par branche d'exploitation est une base essentielle pour négocier les prix. L'USP a donc organisé, en collaboration avec Agroscope, un congrès sur le calcul des coûts complets dans l'agriculture. Lors de ce congrès ont été présentés les instruments, les bases de données et les applications disponibles. Pour les développements à venir, des synergies sont utiles, par exemple en ce qui concerne la base de données, la répartition des frais généraux, la saisie du temps de travail ou la classification des types d'exploitations. Une coordination entre les fournisseurs-euses de calculs de coûts complets a été initiée.

Aperçu de tous les objectifs et de toutes les mesures définies dans le Programme d'activités :



Pour suivre notre actualité, abonnez-vous à notre newsletter ou à notre groupe WhatsApp :



# « Le plus beau métier »

*Jamais une femme n'avait remporté le titre de meilleure agricultrice avant le sacre de Melanie Ackermann aux SwissSkills 2025. Cette jeune Soleuroise ambitieuse est à présent employée dans une exploitation laitière et continue à se former.*

Non, elle ne veut pas toujours être la meilleure, fait remarquer Melanie Ackermann: « Mais j'essaie de faire tout ce que je peux. » La jeune agricultrice a remporté une médaille d'or lors des derniers SwissSkills, devenant ainsi la première femme de sa profession à monter sur la plus haute marche du podium dans le cadre des Championnats suisses des métiers, face à 36 autres jeunes collègues et aux meilleurs de toute la Suisse. Au terme de son apprentissage au Wallierhof, Mélanie avait déjà remporté un premier prix. « Mon objectif aux SwissSkills était d'arriver en finale », raconte l'employée de l'exploitation Chäppelhof à Kestenhof. Une fois la première étape franchie et les portes de la finale ouvertes, elle a visé une place sur le podium. « Mais tout le monde en finale avait cet objectif », dit-elle en riant. L'ambition y était plus grande que lors des éliminatoires: « Nous étions clairement des concurrents, mais nous nous entendions bien malgré tout. » Elle s'est sentie particulièrement proche des collègues bernois, car elle a pu suivre avec eux un « entraînement SwissSkills » en amont. Cet entraînement aurait été très utile et lui aurait permis de gagner.

## Agricultrice par conviction

Au début, Melanie n'a pas vraiment réalisé qu'elle avait remporté la médaille d'or: « C'était comme un rêve, dans cet immense stade, avec tous ces gens. » Mais ensuite, elle s'est bien sûr réjouie. Mélanie est fière de ce titre et dit aussi qu'il a renforcé sa confiance en elle. Pendant la compétition, elle s'est bien débrouillée, mais elle n'a pas été parfaite: « Je ne savais pas si les autres s'en sortaient bien. » Son destin de meilleure agricultrice CFC n'était pas tracé d'avance. Elle a certes grandi à Wolfwil dans une exploitation agricole biologique avec production laitière et grandes cultures, mais au début, elle se destinait plutôt à une maturité et à des études. « Lorsque j'ai raconté à un ami que je considérais l'agriculture comme le plus beau métier du monde, il m'a demandé: Pourquoi ne te lances-tu pas là-dedans? » Cette question a permis de clarifier son choix de carrière. « J'apprécie le changement, l'extérieur et le travail avec les animaux. »

## Laisser l'avenir venir à soi

En complément de son emploi, Melanie suit désormais une formation d'agrotechnicienne à l'Inforama Rütli. Elle n'a pas de plan de vie fixe en tête, mais une chose est sûre: être indépendante est important pour elle. Au cours des trois prochaines années, elle souhaite rester au Chäppelhof. Lorsque son chef, qui est aussi maire, est absent, Mélanie s'occupe des personnes en formation. « Ça me plaît d'avoir des responsabilités. Je peux m'imaginer exercer un jour une fonction de direction », explique-t-elle. Une fois l'école terminée, elle envisage de faire un stage à l'étranger pour voir à quoi ressemble l'industrie laitière dans d'autres pays. Elle croit



dur comme fer en cette branche de production: « Le lait a de l'avenir. » La question de savoir si elle reprendra un jour l'exploitation parentale reste ouverte. Son frère cadet suit actuellement aussi une formation d'agriculteur. Reprendre l'exploitation est une option. Elle a d'ailleurs plein d'idées pour la développer.

## Les modèles sont importants

De nos jours, est-il encore exotique pour une jeune femme d'apprendre le métier d'agricultrice? Non, estime Mélanie. La question ne se pose pas, du moins pas chez les jeunes. Mais des personnes plus âgées réagiraient avec étonnement. Certains ne comprennent pas non plus la différence entre agricultrice et paysanne. C'est pourquoi Mélanie se réjouit que l'ONU ait proclamé 2026 Année internationale des agricultrices. « Cette initiative donne du courage aux jeunes femmes et permet de lutter contre les préjugés », affirme-t-elle avec conviction. Plus il y aura d'agricultrices et donc d'exemples à suivre, plus les femmes choisiront naturellement ce métier formidable et varié. »

Aperçu de l'année agricole  
(résumé de AGIR):



# L'USP en quelques chiffres

## Effectif en personnel

Au 31 décembre 2025, l'USP occupait 127 personnes, dont 49 à plein temps. Parmi elles, neuf effectuaient un apprentissage d'employée de commerce. Les femmes représentaient 63% de l'effectif. Viennent s'ajouter les quelque 280 personnes employées par les entreprises Agrisano.

## Revue de direction et analyse des risques

Les thèmes prioritaires pour l'agriculture et internes à l'USP que l'AD avait approuvés en 2024 ont servi de repères pour l'exercice 2025. L'USP a réussi à atteindre la plupart de ses objectifs, comme l'a montré la revue de direction réalisée début 2026. Les objectifs fixés et les résultats atteints par thème prioritaire et par tâche spéciale en 2025 sont disponibles en ligne. Dans le cadre de son relevé et de son analyse des risques, l'USP s'est intéressée non seulement au contexte général (société, politique, commerce, consommation) et aux effets potentiels de celui-ci sur elle-même, mais aussi au contexte interne (secrétariat, organes, organisations membres et familles paysannes).

## Révision des comptes 2025

Conformément aux dispositions légales et à la décision de la CSA, la révision a été effectuée par BDO AG (Aarau) ainsi que par l'organe de révision interne, composé d'Urs Werder (membre du comité des PSL), de Sébastien Pasche (délégué de Prométerre) et de Raphael Felder (directeur de la Chambre lucernoise d'agriculture).

## Évaluation économique

L'USP finance deux tiers de ses charges par la facturation de services et par des recettes internes. Le tiers restant provient des contributions des organisations membres. La surface agricole utile sert de base pour le calcul des contributions à la surface, que l'USP perçoit par le biais des chambres cantonales d'agriculture. Le total de ces contributions s'élève actuellement à près de 3,7 millions de francs. Depuis 2018, les contributions liées aux produits sont soumises à une nouvelle clé de répartition. Cette clé est recalculée tous les quatre ans et tient compte de la part actuelle de chaque secteur de production dans la production finale. En 2021, l'AD a fixé, sur la base des années 2018-2020, les cotisations pour la période 2022-2025. Le montant total des contributions liées aux produits est actuellement inférieur à l'objectif de 2,27 millions de francs à cause de l'absence du secteur maraîcher. L'encaissement des contributions de l'économie animale, assuré par Identitas sur la base d'un mandat, continue de faire ses preuves. Pour la première fois en 2025, Identitas a encaissé les contributions des surfaces d'estivage en fonction du nombre de pâquiers normaux. Dans le plan financier des années à venir, il est souligné qu'une gestion stricte des coûts, la participation de toutes les filières, le développement de nouvelles sources de revenus ainsi que la remise en question des prestations fournies sont nécessaires pour maintenir l'équilibre financier.

## Extrait des comptes annuels

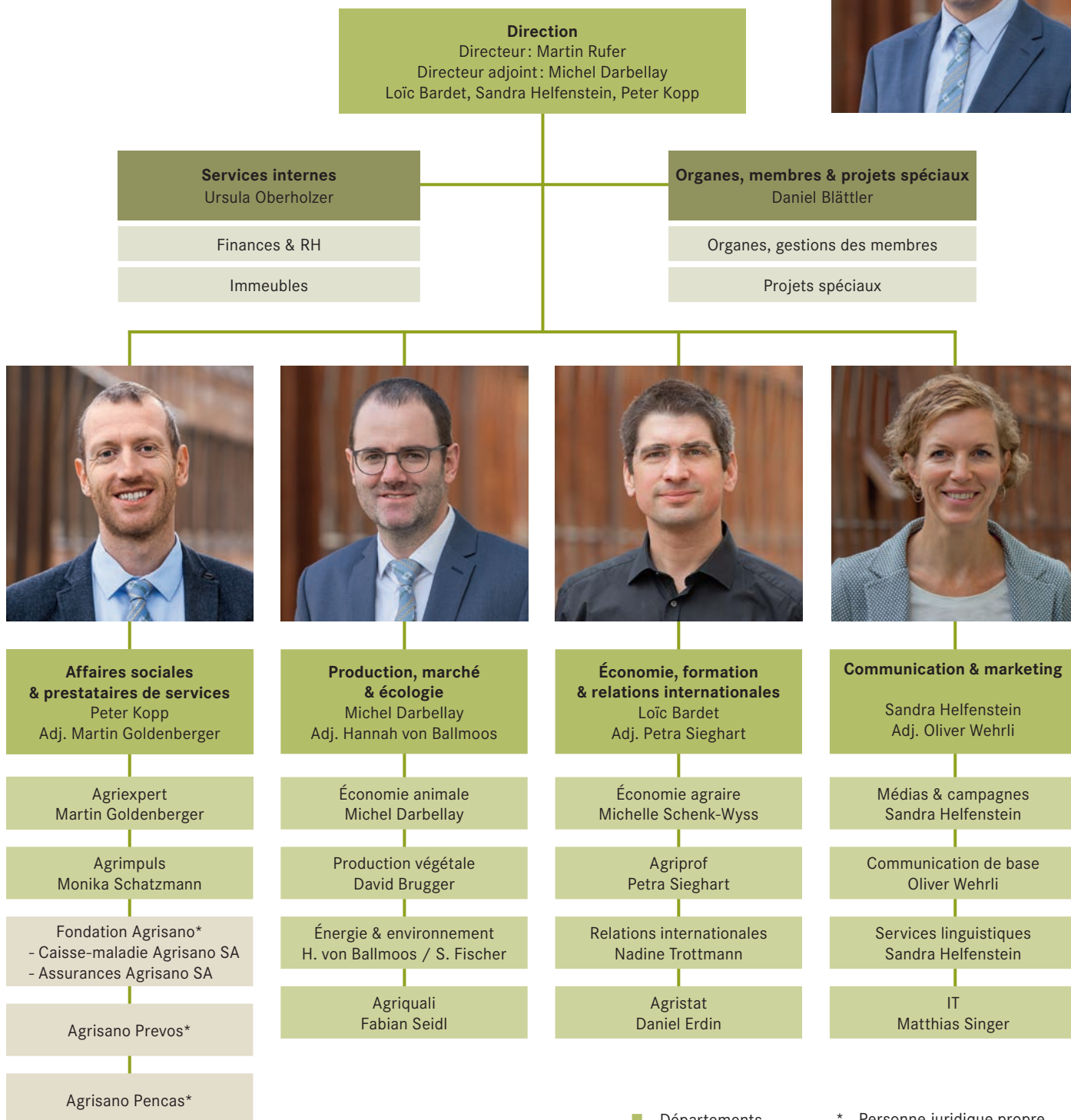
### Compte de résultat

	2025	2024
Contributions	6 184 248	6 173 708
Subsides provenant de fonds	150 000	430 000
Produit des services	9 053 127	8 806 425
Revenus immobiliers	562 192	465 517
Autres produits	1 340 018	1 386 003
<b>Produit net des livraisons et des prestations</b>	<b>17 289 585</b>	<b>17 261 653</b>
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-3 001 101</b>	<b>-3 660 880</b>
<b>Résultat brut</b>	<b>14 288 484</b>	<b>13 600 773</b>
Charges en personnel	-10 990 449	-10 701 846
Autres charges d'exploitation	-2 921 050	-2 801 537
Amortissements	-265 895	-221 254
<b>Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts</b>	<b>1 110 90</b>	<b>-123 864</b>
Résultat financier	-4 608	-421
Résultat exceptionnel, unique ou hors période	-44 023	181 659
Impôts directs	-3 724	-3 950
<b>Déficit/bénéfice</b>	<b>58 735</b>	<b>53 424</b>

### Bilan

	31.12.2025	31.12.2024
<b>Actifs</b>	<b>31.12.2025</b>	<b>31.12.2024</b>
Actif circulant	6 445 587	6 543 626
Actifs immobilisés	8 622 552	8 867 924
Actif des fonds	17 786 475	17 377 076
<b>Total</b>	<b>32 854 614</b>	<b>32 788 626</b>
<b>Passifs</b>	<b>31.12.2025</b>	<b>31.12.2024</b>
Capital étranger à court terme	2 355 006	2 686 555
Capital étranger à long terme	12 476 656	12 547 253
Actif des fonds	17 786 475	17 377 076
Capital de l'association	236 477	177 742
<b>Total</b>	<b>32 854 614</b>	<b>32 788 626</b>

# Le secrétariat de l'USP



- Départements
- Divisions
- État-major
- Fondations et SA

\* Personne juridique propre, pas soumise directement à la direction opérationnelle

Tous les collaborateurs de l'USP:



# Renforcer la production

*La politique agricole 2030 marque la prochaine grande réforme de la politique agricole. Damien Humbert-Droz, vice-président de l'USP, explique les attentes de l'association et comment celle-ci défend les intérêts des familles paysannes.*

## **Quand tu regardes la situation actuelle de l'agriculture, où vois-tu le plus grand besoin d'agir ?**

On parle évidemment beaucoup de politique agricole et de secteurs de production en difficulté et à consolider, j'aime aussi partager et discuter au sujet de l'évolution de notre profession, de son ancrage dans la société et du regard que la population lui porte. Car derrière les chiffres et les statistiques, il y a des personnes qui travaillent au quotidien pour produire, entretenir les paysages et contribuer au maintien de valeurs terriennes fortes. Nous sommes scrutés et jugés de près, souvent critiqués, alors que nous veillons au quotidien à fournir des produits de qualité et respectons la nature qui nous fait vivre. La prise en compte d'une agriculture aux multiples facettes est donc nécessaire pour redonner confiance dans nos campagnes.



## **Dans quelle mesure la politique peut-elle y remédier ?**

La politique, c'est nous ! Derrière les décisions de nos élus fédéraux, il y a des conséquences quotidiennes sur nos exploitations. Il ne suffit pas de décréter l'influence que l'agriculture pourrait avoir sur les décisions politiques, mais bien de transformer l'essai en notre faveur. Il n'en reste pas moins que le carcan administratif est lourd, et la puissance de l'administration forte. Dans la mesure où la PA30+ sera validée par le futur Parlement (2027-2030), le maintien d'une représentation agricole forte est donc un objectif prioritaire.

## **En 2026, le Conseil fédéral présentera sa proposition pour l'élaboration de la PA30+. Qu'en attend l'USP ?**

Que les attentes de la profession soient prises en compte et que les discussions menées jusqu'ici n'aient pas été un exercice alibi. En interne, différents groupes de travail ont travaillé à cette fin, il y a donc aussi une

question de crédibilité des processus qui est en jeu. Il faut absolument un recentrage sur le rôle productif de l'agriculture, tout en reconnaissant les efforts déjà entrepris sur le terrain de la durabilité.

## **Qu'est-ce qui est inacceptable ?**

Outre la politique agricole, d'autres éléments connexes sont susceptibles d'influencer nos conditions cadres. Je pense particulièrement aux accords de libre-échange en cours de négociation avec de nombreux partenaires commerciaux. S'il faut comprendre les équilibres fragiles nécessaires à la bonne marche de notre économie, les effets sont directs et massifs sur nos exploitations. Imaginer que nous pouvons concurrencer des productions qui n'ont que peu ou pas de contraintes sociales et environnementales est un leurre et les mesures d'accompagnement doivent être garanties sur le long terme.

## **L'USP a élaboré un paquet de mesures pour le marché.**

### **En quoi consiste-t-il ?**

Avec ces fameux « 4 francs sur 5 » gagnés par la vente de nos produits, les discussions animées autour de la politique agricole éclipsent cet état de fait. Se recentrer autour du produit, de sa qualité, de la durabilité de notre agriculture était devenu nécessaire. Ce paquet de mesures pour le marché dresse donc la liste des éléments d'importance majeure afin de renforcer la production indigène et la force du secteur primaire. Cette analyse inclut également les éléments forts attendus vis-à-vis des partenaires commerciaux car, là aussi, les belles paroles ne suffisent pas, mais des actes concrets sont nécessaires.

## **Les exploitations tirent 4 francs sur 5 de la vente de leurs produits.**

### **Existe-t-il des mesures politiques permettant d'améliorer directement les revenus agricoles ?**

En premier lieu, il ne faut aujourd'hui plus craindre de mettre en place toutes les mesures légitimes et conformes aux accords commerciaux de libre-échange. L'un des mérites du discours agressif de certains grands pays est de ne plus occulter la protection des productions indigènes et du rôle de l'auto-provisionnement. Mais le temps presse car de nombreux secteurs sont mis sous pression et il est difficilement crédible de nous confronter à ces marchés internationaux avec nos contraintes et coûts de production. Osons aussi, hors des sentiers politiques, rappeler au consommateur la panique qu'il a vécue lors de la crise du COVID-19 ou au début du conflit en Ukraine et l'importance d'une production indigène.

**En savoir plus sur les travaux dans les organes :**





1<sup>er</sup> rang d. g. à d. : Alois Huber (vice-président de l'USP), Anne Challandes (vice-présidente de l'USP, présidente de l'USPF), Markus Ritter (président de l'USP)

2<sup>e</sup> rang d. g. à d. : Jürg Bärtschi (représentant de la branche avicole), Willy Giroud (président de la Chambre valaisanne d'agriculture), Jeanette Zürcher-Egloff (vice-présidente de l'USPF), Maja Grunder (présidente de la Chambre thurgovienne d'agriculture), Fritz Waldvogel (représentant des cantons AR/AI/GL/SH, président de la Chambre glaronnaise d'agriculture), Peter Seiler (représentant du SAB et de la SSEA), Ruedi Thomann (président de la Chambre saint-galloise d'agriculture)

3<sup>e</sup> rang d. g. à d. : Marc Brodbeck (représentant des cantons SO/BL/BS, président de la Chambre bâloise d'agriculture), Sem Genini (secrétaire de la Chambre tessinoise d'agriculture), Pierre-André Geiser (président du conseil d'administration de fenaco), Hugo Abt (représentant des PSBB), Thomas Roffler (président de la Chambre grisonne d'agriculture), Vincent Boillat (représentant des cantons JU/NE/GE), Markus Kretz (président de la Chambre lucernoise d'agriculture)

4<sup>e</sup> rang d. g. à d. : Hanspeter Renggli (représentant de la COJA), Jürg Iseli (président de la Chambre bernoise d'agriculture), Cédric Blaser (Comité de Prométerre), Kobi Lütolf (président de la Fédération des paysans de Suisse centrale), Boris Beuret (président des PSL)

Absent : Damien Humbert-Droz (vice-président de l'USP, représentant de la production végétale), Adrian Brügger (président d'AGRI Fribourg), Martin Haab (président de la Chambre zurichoise d'agriculture), Andreas Bernhard (président de Suisseporcs)

Les membres de la  
Chambre suisse d'agriculture :



# Premiers moments forts 2026



## Conférence de presse de début d'année

Notre traditionnelle conférence de presse de début d'année s'est tenue dans l'exploitation de Christoph et Daniel Etter à Meikirch. Il y a été question des dossiers importants pour l'agriculture en 2026, comme les prix à la production, la PA30+, le programme d'allègement budgétaire, l'initiative sur l'alimentation et les accords de libre-échange. Compte tenu de nombreux autres sujets d'actualité, notamment l'incendie catastrophique de Crans-Montana ou les événements au Venezuela, l'intérêt des médias a été un peu plus faible que d'habitude.



## Année internationale du pastoralisme et des pâturages

L'ONU a déclaré 2026 Année internationale du pastoralisme et des pâturages. Dans ce cadre, l'USP organise des activités en collaboration avec la SAB, la SSEA et Helvetas. L'objectif est de présenter les multiples avantages des surfaces herbagères. Ces activités ont commencé par la publication d'un communiqué de presse et de premières vidéos, dans lesquelles se présentent les personnes qui participent au projet. Toute l'année durant, quatre personnes de Suisse alémanique, trois personnes de Suisse romande ainsi qu'un jeune agriculteur et alpagiste du Tessin raconteront à intervalles réguliers leur vie et leurs activités dans l'agri-

culture de montagne et l'économie alpestre. Pour plus d'informations, consultez le site de notre campagne [paysanssuisses.ch](https://paysanssuisses.ch). Une journée nationale est prévue le 25 septembre à Naters.



## Année internationale des agricultrices

L'ONU a proclamé 2026 Année internationale des agricultrices. L'organisation souhaite ainsi faire mieux connaître le rôle central que jouent les femmes dans l'agriculture. En Suisse aussi, cette année doit servir à promouvoir les femmes dans la pratique agricole, à les faire se rencontrer et à les inciter à s'engager dans le secteur. Pour mettre en œuvre ses activités, l'USP s'est associée à la HAFL, à AGORA ainsi qu'aux hebdomadaires Agri et BauernZeitung. Tout au long de l'année, ces deux derniers publieront régulièrement des portraits de praticiennes de l'agriculture. Deux journées de réseautage avec des offres d'ateliers ciblés constitueront le clou de cette année internationale. Elles auront lieu le 13 novembre à Yverdon pour la Suisse romande et le 6 novembre 2026 à Aarau pour la Suisse alémanique.

Imposition individuelle **NON**

## Imposition individuelle

L'année dernière, le Parlement a adopté la loi sur l'imposition individuelle. L'USP s'est jointe au comité ayant lancé le référendum contre cette loi et a contribué à la récolte des signatures. La faitière agricole s'est ensuite engagée dans la campagne de votation en publiant des posts sur les réseaux sociaux ainsi qu'un point de vue, des annonces et des courriers des lecteurs dans la presse agricole. Le 8 mars, pas moins de 54,2% de la po-

pulation votante a néanmoins accepté l'idée que les personnes mariées rempliraient désormais chacune une déclaration d'impôt distincte et se répartiraient ainsi revenus et fortune.



### Programme d'allègement budgétaire

Lors de la session de printemps, le Conseil national a discuté du programme d'allègement budgétaire 2027. De très minces majorités sont parvenues à faire capoter la plupart des projets d'économies prévus pour les exploitations agricoles. L'échec de ces mesures était nécessaire, car le financement de la PA30+ dépend également des mesures qu'a décidées le Conseil fédéral pour assainir le budget de la Confédération.



### Politique agricole 2030

Le Conseil fédéral a annoncé la manière dont il comptait orienter la politique agricole à partir de 2030. Son intention de renforcer la production alimentaire et la sécurité de l'approvisionnement est réjouissante. Il renonce également à introduire les très controversées taxes incitatives. Le renforcement de la production primaire sur le marché et la réduction de la charge administrative constituent d'autres points positifs. Par contre, il

est très regrettable que les enveloppes financières proposées pour la période 2030-2033 soient réduites de 750 millions de francs par rapport aux enveloppes actuelles. La PA30+ devient ainsi un programme d'austérité.

### Accord de libre-échange avec le Mercosur

Le Conseil fédéral a adopté le message relatif à l'accord de libre-échange avec les États sud-américains du Mercosur. La CSA a demandé des mesures d'accompagnement contraignantes afin que les concessions faites dans le domaine agricole soient supportables pour les branches concernées. Parmi ces mesures figurent des moyens supplémentaires pour les améliorations structurelles et la promotion des ventes, ainsi qu'un plan obligatoire à cet effet.



### Concours photo

La campagne « Paysannes & paysans suisses » de l'USP a lancé avec AGRI-PHOTO un concours photo national sur des thèmes qui caractérisent le quotidien: les gens, le paysage rural, les aliments et les animaux. Un jury composé de spécialistes de la photographie, des médias et de l'agriculture évaluera les photos soumises. L'exposition publique des meilleures photos constituera le clou du concours: du 14 au 20 septembre, une sélection de photos sera présentée dans le grand hall de la gare centrale de Zurich et touchera donc un large public.

Vous pouvez suivre  
notre actualité ici:



Version en ligne et PDF



Contact

**Union suisse des paysans**  
Laurstrasse 10 | 5201 Brugg  
Téléphone 056 462 51 11 | [info@sbv-usp.ch](mailto:info@sbv-usp.ch)

[www.sbv-usp.ch](http://www.sbv-usp.ch)

Rapport annuel 2025

Publication N° 252,  
Supplément spécial « Agri », 8 mai 2026

ISSN 1661-8378